

Mesdames, Messieurs,

Nous voilà à nouveau confinés.

Nous sommes tous un peu abasourdis, partagés entre colère et désarroi.

Notre sens des responsabilités doit l'emporter sur tout le reste et il faut appliquer avec rigueur les règles du confinement (limiter strictement le nombre de contacts familiaux, amicaux et professionnels, porter le masque et se désinfecter les mains régulièrement) pour se protéger et protéger les autres.

L'objectif collectif est d'éviter que nos hôpitaux soient débordés, il faut pouvoir bien soigner ceux d'entre nous qui peuvent être gravement malades.

Et plus que jamais, restons solidaires et attentifs aux autres, à nos voisins et amis malades ou isolés. Le téléphone et les moyens de communication numérique permettent de maintenir le contact en toute sécurité.

Bernard Guirkinger

LE CONFINEMENT ET LA VIE LOCALE

Toutes les rencontres sportives et toutes les activités associatives sont annulées. L'amicale des sapeurs-pompiers ne pourra pas organiser le traditionnel marché de l'Avent qui a été, ces dernières années, un moment de convivialité et de chaleur partagée au creux de l'hiver.

Quelques bonnes nouvelles. La municipalité et le CCAS vont organiser la tournée du Saint-Nicolas les 5 et 6 décembre pour distribuer des friandises aux enfants de moins de 10 ans. Et pour les fêtes de fin d'année, les illuminations seront de sortie. Nous avons remplacé les décorations de Noël qui ont disparu dans l'incendie du lavoir. Enfin, avec le concours de l'amicale des sapeurs-pompiers, le traditionnel sapin sera installé sur la Place des Fêtes.

COVID-19 ET PLAN D'ACTION

Comme lors du premier confinement, un plan d'action a été mis en place pour que les habitant(e)s âgé(e)s, fragiles ou isolé(e)s sachent à qui s'adresser en cas de besoin (*imprimés de déplacement, courses, pharmacie...*). Les premiers contacts ont déjà été pris par les membres de l'équipe municipale. **Le numéro d'urgence 07 88 84 15 69 est en service.**

VENTE DES BRIOCHES DE L'AMITIÉ

L'opération Brioches de l'Amitié a connu un franc succès et a permis de remettre 1304€ à l'APEI (Association parents et amis d'enfants inadaptés) de Thionville.

Cette opération contribuera au financement du foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour autistes à Volkrange. Merci pour votre générosité.

ACTUALITÉ DU CORPS LOCAL DES SAPEURS-POMPIERS

Le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) a attribué à notre corps local des sapeurs-pompiers un nouveau véhicule de premier secours (VPS). C'est une belle marque de confiance pour l'équipe de l'adjudant-chef Laurent Singer. Une cérémonie de remise de clés devait avoir lieu en présence du Président du Conseil Départemental, M. Weiten. Cette manifestation est reportée à des jours meilleurs sur le plan sanitaire.

Le corps local cherche activement des volontaires (hommes ou femmes à partir de 16 ans) pour renforcer les moyens d'intervention sur la commune mais aussi sur les communes environnantes.

Les pompiers volontaires sont maintenant totalement intégrés dans le dispositif géré par le SDIS au niveau départemental. Renseignements au 06 34 14 00 47.

VIE ASSOCIATIVE : UNION SPORTIVE D'LOUDRENNE (USO)

L'Union Sportive d'Oudrenne (USO) est certainement la plus ancienne association de notre commune. Elle a fêté ses 50 ans en 2008.

Grâce à l'USO, des générations de jeunes et de moins jeunes ont pu pratiquer le football dans un esprit de convivialité et de respect. Lors de la saison 2019/2020, le club enregistre 148 licenciés.

Pour la première fois de son histoire, le club dispose de 3 équipes seniors engagées dans le championnat de Moselle. Et l'équipe première joue avec des clubs comme Thionville 2, Yutz 2, Basse-Ham, Audun-le-Tiche. Les jeunes joueurs et joueuses (de 6 à 18 ans) évoluent au sein de l'Elan Kobhéen.

L'USO est un acteur majeur de la vie locale. Elle organise la traditionnelle fête du jambon en été pour la fête patronale d'Oudrenne, la marche des 4 seigneurs à Lemestroff (pour la fête patronale le lundi de Pentecôte) et aussi la marche de l'été, en août, à Oudrenne.

Les bénévoles qui contribuent à bien faire fonctionner le club sont nombreux et disponibles. Il faut les remercier et leur rendre hommage en citant en particulier le Président, Roland Mannebach, le Vice-Président, René Schmitt, le trésorier, Pierre Hirtz, et la secrétaire, Odile Hilcher. A cet hommage, il faut associer l'entraîneur et les arbitres. Et aux joueurs, nous souhaitons une reprise rapide de leurs activités et beaucoup de succès sportifs.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

En préambule du dernier Conseil Municipal, le Maire a souhaité rendre hommage à Samuel Paty, professeur dans un collège de la région parisienne, assassiné le 15 octobre par un fanatique religieux.

Cet hommage était aussi une manifestation de soutien aux enseignants qui ont pour mission d'aider nos enfants à devenir des adultes capables d'exercer leur esprit critique et de se forger leur propre opinion sur le bien et le mal. Le rôle des enseignants est essentiel pour préparer notre avenir collectif et défendre les valeurs de la République.

M. le Maire a associé à cet hommage les trois personnes lâchement assassinées le 29 octobre par un terroriste islamiste dans une basilique à Nice. Le Conseil Municipal a observé une minute de silence.

VENTE D'ACACIAS

En complément du bois d'affouage, il est proposé aux habitants et agriculteurs de la commune du bois d'acacias sur pied, à transformer en piquets de clôture.

Le prix de vente est fixé à 1€ le piquet de 1,80 à 2m de long, après façonnage par les intéressés. Se faire connaître en mairie avant le 4 décembre 2020.

Bulletin d'information - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

Élu(e)s et services municipaux

Mise en page : Emmanuel GARBAL

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique

SITE INTERNET

Pour rappel, de nombreuses informations sont disponibles sur le site internet de la mairie (www.mairie-oudrenne.fr) : les bulletins d'information, les procès-verbaux du Conseil Municipal, les informations sur le service des ordures ménagères, les dates de manifestation.

Un espace est également ouvert aux artisans, commerçants et associations.

PROTECTION DES VOLAILLES

Le risque de contamination, par les oiseaux migrateurs, des volailles avec le virus de l'influenza aviaire est élevé.

La préfecture demande aux éleveurs de prendre des mesures de protection en posant un filet et/ou en limitant les parcours à l'air libre.



BREISTROFF-LA-PETITE